



S.C.Batiactu ©

Deux nouveaux recours contre le projet de la Samaritaine

La Samaritaine, dont les travaux devaient démarrer prochainement, va devoir faire avec deux nouveaux recours d'associations. Ces dernières pointent du doigt la non-conformité des deux permis de construire du projet. Explications.

Tweeter

2

J'aime

0

0

Imprimer

Envoyer

A lire aussi

Architectes

Grâce à l'impression 3D, Norman Foster imagine une base...

Une maison noire déstructurée

Centres commerciaux | Paris

L'association Accomplir avait ouvert les hostilités, cette fois, ce sont deux autres associations qui montent au créneau contre le projet de réhabilitation de la Samaritaine. Selon le quotidien Le Figaro, la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF) et SOS Paris, épaulées par deux riverains, viennent de déposer deux nouveaux recours contre les deux permis de construire délivrés par la Ville de Paris.

L'ancien grand magasin parisien, qui doit abriter un hôtel de luxe, des logements sociaux, un restaurant, des commerces, une crèche et des bureaux, est attaqué sur la non-conformité avec les règles d'urbanisme de ses deux permis de construire. Selon le Figaro, il "manquerait une autorisation importante".

Néanmoins, les associations pointent également du doigt la préservation du patrimoine de l'urbanisme parisien notamment en décriant la partie arrière du projet et la rénovation de l'immeuble lui-même qui doit être surélevé. A cela s'ajoutent des maisons acquises par LVMH qui devraient être en partie détruites pour pouvoir implanter une construction moderne.

La direction de LVMH a indiqué au Figaro ne pas vouloir faire de commentaires. Reste que les recours pourraient repousser le démarrage du chantier et sa livraison prévu en 2015. A suivre...

Le projet de La Samaritaine en quelques mots...

Implanté dans un lieu historique de 80.000 m² au cœur du 1er arrondissement, le projet de reconversion de la Samaritaine a été confié à l'agence Sanaa, prix Pritzker 2010, dont les deux architectes sont Kazuyo Sejima et Ryue Nishizama. La "nouvelle Samaritaine" comprendra 21.000 mètres carrés de commerces, des bureaux, un hôtel de luxe Cheval blanc (groupe LVMH), mais aussi 96 logements sociaux et une crèche. "Le grand défi de ce projet a surtout été de trouver un moyen de réunifier l'ensemble des bâtiments de la Samaritaine qui pour l'instant sont assez hétérogènes surtout en particulier sur la rue de Rivoli, nous confiait l'architecte Léa Hippolyte aux côtés de Kazuyo Sejima lors d'une visite de chantier. Et l'intérêt de la réalisation a été de réussir à créer une continuité spatiale à l'intérieur en organisant trois cours qui viennent se terminer par la verrière historique et qui commencent par deux cours plus contemporaines." Par ailleurs, au niveau de l'urbanisme, le cabinet d'architecte a beaucoup travaillé sur les façades existantes du bâtiment qui sont chacune marquées par "une époque avec une architecture particulière", notamment la façade de Jourdain en verre et en acier. "Nous avons essayé de réfléchir sur la partie Rivoli en continuité de ce projet en tentant de retrouver une architecture très légère", indiquaient les deux maîtres d'œuvre.

S.C.